



## Appel à communication

### Le patrimoine culturel à l'ère numérique

*« Une société sans mémoire est une société sans présent ni futur »*

**Conférence satellite de la 80ème conférence de l'IFLA à Lyon (16-22 août 2014)**

**P&C IFLA Section, AGBD, AILIS, HEG**

**Genève, 13-14 août 2014**

La notion de patrimoine culturel prend des dimensions insoupçonnées et insoupçonnables, multiples à l'ère du numérique. Alors qu'elle peut apparaître comme dépassée, passéiste, moribonde, elle retrouve une vérité apparente et renouvelée au travers des désastres et catastrophes naturels qui ponctuent l'actualité. Plus que jamais, on s'aperçoit que cette dimension de l'héritage culturel est une dimension essentielle dans notre société numérique: il s'agit de préserver notre mémoire, de donner accès à l'information pour les temps futurs, de défendre les droits (et notamment les droits d'auteurs), de rendre durable des collections sous forme papier ou électronique.

L'autre dimension du patrimoine culturel est sa dimension planétaire : tous les peuples et toutes les nations ont conscience maintenant de la fragilité de notre monde et souhaitent préserver pour les générations futures la culture et l'histoire de l'humanité utiles pour construire le futur. La technologie numérique – certainement perfectible et qui ne donne pas toutes les solutions mais en expérimente certaines - représente une chance pour la préservation de l'histoire humaine.

Le Satellite Meeting organisé par la Section « Préservation et Conservation » (PAC) de l'IFLA les 13 et 14 août 2014 à Genève, avant la Conférence annuelle de l'IFLA à Lyon, qui se tiendra sous les auspices de l'AGBD, d'AILIS et de la HEG, se veut un reflet actuel et actualisé de la problématique du « patrimoine culturel à l'ère du numérique », avec la prise en compte des différents aspects évoqués. Il sera un lieu d'échange et de partage idéal entre professionnels de l'information suisses et étrangers.

**Lieu :** Maison de la Paix, Genève <http://campusdelapaix.ch/>

### **Programme**

Le 1<sup>er</sup> jour « Défis pour le patrimoine culturel » sera l'occasion de traiter de manière simultanée des thèmes suivants en 4 sessions :

- Catastrophes et préservation : derniers développements
- Développement durable et patrimoine culturel

- Patrimoine culturel et problèmes juridiques
- Le Patrimoine culturel numérique

Le 2ème jour «Le patrimoine culturel sujet commun aux nations » permettra d'organiser 4 ateliers faisant état de la situation dans différentes parties du monde : Afrique ; Amériques ; Asie et Océanie ; Europe et Suisse.

### **Public visé**

Professionnels du monde des bibliothèques, archives et musées, restaurateurs, étudiants en information documentaire et en restauration.

### **Contributions demandées**

Les contributeurs sont invités à présenter des projets de communications pour les domaines suivants:

#### Défis pour le patrimoine culturel

Catastrophes et préservation : derniers développements

- évolution des risques (humains et naturels) comme les changements climatiques et l'influence des technologies virtuelles comme le "cloud", nouvelles solutions face aux nouveaux risques

Développement durable et patrimoine culturel.

- évolution dans les traitements des matériaux et réorientation des priorités dans les traitements de masse, validité à long terme des traitements physiques et chimiques, équilibre entre réversibilité et besoin de traitement physique, ...  
dépôts physiques versus dépôts virtuels, open access pour les collections préservées à long terme, gestion climatique des dépôts, etc..

Patrimoine culturel et problèmes juridiques

- respect du domaine public (accès gratuit pour tous) quand l'original est numérisé, collection de manuscrits et respect de la sphère privée, droit d'auteurs et de copyright sur les documents du patrimoine culturel,

Le Patrimoine culturel numérique

- réorganisation de la préservation y compris la préservation des objets nés numériques, le nouveau circuit des documents dans les bibliothèques incluant la préservation et l'accès (restauration, numérisation)

#### Le patrimoine culturel sujet commun aux nations

Etat de la préservation du patrimoine culturel en Afrique

- actions de préservations entreprises, état des lieux et besoins en fonction des 4 thématiques abordées le 1<sup>er</sup> jour

Etat de la préservation du patrimoine culturel en Amérique (Amérique du Nord, Caraïbes, Amérique du Sud)

- actions de préservations entreprises, état des lieux et besoins en fonction des 4 thématiques abordées le 1<sup>er</sup> jour

Etat de la préservation du patrimoine culturel en Asie - Océanie

- actions de préservations entreprises, état des lieux et besoins en fonction des 4 thématiques abordées le 1<sup>er</sup> jour

Etat de la préservation du patrimoine culturel en Europe et en Suisse

- actions de préservations entreprises, état des lieux et besoins en fonction des 4 thématiques abordées le 1<sup>er</sup> jour

**Soumission:**

Le délai de soumission est fixé au 28 février 2014

Envoyez vos propositions à:

[Danielle.Mincio@bcu.unil.ch](mailto:Danielle.Mincio@bcu.unil.ch)

Votre proposition doit inclure un abstract de 300 mots, une brève biographie de l'auteur et son adresse de contact.

Les propositions seront étudiées par les membres du comité de sélection.

Les auteurs retenus seront informés le 15 mars 2014

Les présentations doivent avoir une durée entre 10 et 15 minutes

**Dates importantes:**

28 février 2014 : délai de soumission des propositions de communication

15 mars 2014: notification des communications retenues à leurs auteurs

1 juin 2014: dépôt du texte complet de la communication

**Remarque importante**

Les frais de voyages (transports, déplacements, logement) sont à la charge des conférenciers et des participants.

Si une finance d'inscription est demandée pour la conférence satellite, les conférenciers en sont exemptés. Aucune subvention n'est fournie par l'IFLA.

Néanmoins en as de besoin d'un visa, l'organisation de la conférence satellite peut fournir une invitation officielle.